

Cap Elast SL Lisse

Revêtement semi-épais et d'imperméabilité modifiée siloxane.
Performance D3 à I4 en un seul produit. Extérieur.



Description de produit

Domaine d'utilisation	Extérieur.
Propriétés	- Faible sensibilité à l'encrassement, - Insensible aux intempéries et agressions polluantes, et excellente résistance aux UV, - Protection du béton contre le CO₂, - Contient une protection de film contre algues et mousses
Liant	Dispersion acrylique additionnée de polysiloxane.
Conditionnement	15 L
Teintes	Peut être teinté en teintes claires avec le système ColorExpress®. Pour éviter des nuances possibles dues à des mélanges successifs, il faut veiller à préparer en une seule fois la quantité nécessaire au travail prévu.
Degré de brillance / Aspect	Mat velours, légèrement poché
Conservation	12 mois dans son emballage d'origine non entamé au frais et à l'abri du gel. Stocker le produit hors de portée des enfants. Bien refermer les récipients entamés.
Données techniques	■ Densité: Env. 1,25 ■ Classement selon EN 1062-1: Voir dans la rubrique "consommation/rendement" ■ Classification AFNOR: Famille I, classe 7b2/10c (NF T 36-005)

Application

Supports appropriés	Supports visés à la norme NF DTU 42.1 bruts ou recouverts de produits de peinture. Béton de granulats courants ou de granulats légers. Béton ou maçonnerie d'éléments enduit au mortier de liant hydraulique. Pâte de verre, grès cérame.
---------------------	---



Préparation du support	Les supports doivent être sains, propres et secs, et faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression. Les supports peints feront l'objet d'une étude préalable conformément à la norme NF DTU 42.1. Les travaux préparatoires se feront conformément aux Cahier des Clauses Techniques et à la norme NF DTU 42.1. Béton, enduits à base de revêtements hydrauliques, revêtus ou non d'une ancienne peinture organique : Application d'une couche d'impression de Fixateur LF Pigmenté. Briques et maçonneries de parement : Application d'une couche d'impression de Fixateur LF Pigmenté. Peintures dispersions bien adhérentes ou RPE: Application d'une couche d'impression de Fixateur LF Pigmenté. Selon l'état du support, Fixateur LF Pigmenté peut être remplacé par Dupagrund (dilué à 20% de Diluant 499). Façades en pâte de verre ou carreaux en céramique ainsi que sur plâtre de Paris : Application d'une couche d'impression de Dupagrund (dilué à 20% de Diluant 499). Peintures ou revêtements minéraux : Application d'une couche d'impression de Fixateur LF Pigmenté.
Méthode d'application	Au rouleau.
Consommation / Rendement	Système D3 / A1: Cap-Elast SL Lisse: 400 g/m² (300 ml/m²) Classement EN 1062-1 : E4 V2 W3 A1 Système I1 / A2: Cap-Elast SL Lisse: 400 g/m² (300 ml/m²) Classement EN 1062-1 : E4 V2 W3 A2 Système I2 / A3: Cap-Elast SL Lisse: 2 x 300 g/m² (2 x 230 ml/m²) Classement EN 1062-1 : E4 V2 W3 A3 Système I3 / A4: Variante 1: Cap-Elast 9 Intermédiaire: 500 g/m² (400 ml/m²) Cap-Elast SL Lisse: 350 g/m² (250 ml/m²) Variante 2: Cap-Elast SL Lisse: 2 x 500 g/m² (2 x 385 ml/m²) Classement EN 1062-1 : E5 V2 W3 A4 Système I4 / A5: Cap-Elast SL Lisse: 400 g/m² (300 ml/m²) Armature Cap-Elast: 1,1 m²/m² Cap-Elast SL Lisse: 2 x 400 g/m² (2 x 300 ml/m²) Classement EN 1062-1 : E5 V2 W3 A5
Conditions d'emploi	Température supérieure à + 5° C et inférieure à 35° C, hygrométrie inférieure à 80 %.
Séchage/Temps de séchage	A 20° C et 65 % d'humidité relative : Sec hors poussière après 4 heures et recouvrable après 24 heures; sec à cœur : après 3 jours. Remarque: une température inférieure ou une humidité plus importante augmentent le temps de séchage.
Nettoyage des outils	A l'eau immédiatement après emploi.
Remarque	Ne jamais appliquer Cap-Elast SL Lisse à l'intérieur. Le revêtement devra s'arrêter à 25 cm du sol. Ces 25 cm seront traités avec 2 ou 3 couches de Muresko Plus ou d'AmphiSilan. Il est déconseillé d'appliquer le produit sur un support surchauffé, par fort vent, brouillard, menace de pluie ou de gel. Le travail sur des grandes surfaces doit être organisé pour éviter les reprises. Le produit teinté appliqué sur une façade ou une paroi doit porter le même numéro de fabrication, assurant ainsi une unité des teintes.

Conseil

Conseils de prudence et sécurité (réglementation en vigueur lors de l'impression)	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux rincer immédiatement à l'eau. Ne pas verser dans les canalisations ou sur la terre. Contient de la methylchloroisothiazolinone, de la benzisothiazolinone, de la methylisothiazolinone et de l'octylisothiazolinone. Peut produire une réaction allergique. Etiquetage selon réglementation (UE) 528/2012: Ce produit est conformément à la réglementation européenne 528/2012 une « matière traitée » (il ne s'agit pas d'un produit biocide) et contient les substances biocides suivantes: Terbutryne (No.-CAS 886-50-0) pyrrithione zinc (No.-CAS 13463-41-7) 2-Octyl-2H-isothiazol-3-one (No.-CAS 26530-20-1) Informations complémentaires: voir la fiche de sécurité.
---	---

Elimination des déchets

Ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Séchés, les restes de matériau durcis peuvent être détruits comme des déchets de chantier, anciennes peintures durcies ou comme ordures ménagères selon CED 08 01 12 : déchets de peintures et vernis autres que visés à la rubrique CED 08 01 11.
Contient de la methylchloroisothiazolinone, de la benzisothiazolinone et de l'octylisothiazolinone. Peut produire une réaction allergique.

Valeur limite de COV en UE

Pour ce produit (catégorie A /c) : max. 40g/l (2010).Teneur en COV du produit : max 10 g/l.

Centre Service Clients

Tél: (+33) 3 22 38 39 77
Fax: (+33) 3 22 38 39 78
E-mail: info@caparol.fr
Voir aussi notre site: www.caparol.fr